

UNIVERSITÉ LAVAL
École de langues

FLE-2214 COMMUNICATION ÉCRITE – EXPRESSION ET COMPRÉHENSION 3 crédits
AH

1. Description du cours

*Ce cours s'adresse aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.

Entraînement à des stratégies de compréhension et de production de l'écrit. Apprentissage de structures grammaticales propres à l'écrit. Développement du vocabulaire et sensibilisation à des structures textuelles variées.

2. Objectifs

Lecture

À partir d'un balayage, anticiper le contenu d'un texte simple; repérer des informations dans de courts textes ayant trait à des situations de la vie quotidienne; comprendre des directives écrites simples; comprendre des textes d'intérêt général; comprendre de courts textes descriptifs; comprendre de courts textes narratifs; saisir la valeur des connecteurs selon le type de texte.

Écriture

Rédiger des cartes postales, des lettres ou des messages simples et courts (courriels); employer certains connecteurs appropriés selon le type de texte; donner des instructions écrites simples dans des contextes formels ou informels; comparer des éléments dans de courts textes descriptifs; rédiger de courts récits biographiques ou narratifs.

3. Contenu grammatical

Structure des lettres amicales: en-tête, corps, etc. Formules usuelles dans les lettres amicales. Introduction aux critères de cohésion et de cohérence textuelles. Sensibilisation aux référents anaphoriques pour éviter les répétitions dans un texte et aux valeurs de transition des différents connecteurs. Introduction aux techniques de balayage, de repérage et de lecture soutenue.

4. Évaluation des apprentissages

Évaluation sommative

Pondération :

Examen intra 40 % (20 % compréhension, 20 % production)

Examen final 50 % (25 % compréhension, 25 % production)

Travaux 10%

Évaluation formative

Plusieurs exercices proposés en classe avec rétroaction immédiate ou en différé.

Au cours de la session, l'enseignant évaluera l'atteinte des objectifs par l'étudiant en tenant compte des habiletés d'expression écrite et de compréhension écrite. Lors de la présentation du plan de cours, l'enseignant précisera le calendrier des évaluations et la répartition des points.

Ce cours se donne en formule présentielle. La présence aux cours est nécessaire et optimise les chances de réussite.

Plagiat

En conformité avec les articles 28 et 29 du *Règlement disciplinaire* de l'Université Laval, l'École de langues ne tolère aucune forme de copie ou d'emprunt d'une œuvre ou d'autrui. L'utilisation totale ou partielle d'un texte en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence sera immédiatement signalée aux autorités concernées et l'étudiant aura la note 0%.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/. Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

<https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2015/09/procedure-accomodations-scolaires-aux-examens.pdf>